



Municipalité de  
Saint-Roch-de-Richelieu

## PROJET D'ORDRE DU JOUR

---

### SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2021

À 19 h 30  
À la Mairie  
1111, rue du Parc  
Saint-Roch-de-Richelieu

---

1. MOMENT DE RÉFLEXION
2. OUVERTURE DE LA SÉANCE
3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
  - 4.1. Gestion financière
    - 4.1.1. Prévisions budgétaires
      - 4.1.1.1. Présentation
      - 4.1.1.2. Adoption
    - 4.1.2. Programme triennal des immobilisations PTI 2022-2023-2024 - Adoption
5. PÉRIODE DE QUESTIONS
6. LEVÉE DE LA SÉANCE